

BULLETIN MUNICIPAL



Décembre 2015

SOMMAIRE

1. Mot du Maire	3
2. Organisation de notre commune	4
3. Les Marchuais	7
4. Les entreprises de Marchésieux	11
5. Les associations de notre commune	12
6. Le Budget	30
7. Les Travaux et Evénements 2015	34

Bonne lecture...



1. MOT DU MAIRE

Au moment d'écrire ces lignes, on ne peut qu'avoir une pensée émue après les attentats de ces dernières semaines à Paris, et, s'associer à la peine de ces centaines de familles touchées par cette tragédie. Mais après la compassion doit aussi venir le temps de la réflexion. Ces fanatiques ne sont pas nés ainsi. Ils ont, le plus souvent, été des enfants et des ados normaux et, un jour, ils ont basculé dans un obscurantisme fou.

A notre échelle, des faits graves se produisent également. A 4 reprises cette année encore, nous avons dû porter plainte pour des dégradations et des vols. Je pense que les images que reçoivent les jeunes ne sont pas toujours les meilleures et que les nouvelles technologies ne sont pas toujours utilisées à bon escient. Alors, chers parents, je ne peux vous transmettre le message qu'une vieille religieuse Clarisse nous répétait en Israël où Juifs, Palestiniens et Chrétiens cohabitent. En mars 2011, Soeur Joséphine disait :

« Occupez-vous de vos enfants. Soyez vigilants, occupez-vous de vos enfants ».

Heureusement, notre commune a reçu un grand rayon de soleil cet été. Dans le cadre de la Transition Energétique, le Ministère de l'Ecologie a lancé un appel à projet vers les collectivités qui voulaient réduire leur consommation d'énergie, innover...

A Marchésieux nous sommes sensibilisés depuis des décennies, et, l'Agenda 21 est une des priorités de Sèves-Taute, impulsé par Anne. Denis Letan, du Parc Naturel des Marais du Cotentin et du Bessin nous a sollicités. En 2 semaines, René a monté avec lui un dossier. Il comporte 3 volets :

- ↳ la rénovation thermique de la salle des fêtes (110 000 €),
- ↳ l'extension du réseau de chauffage petit bois et son installation à la salle des fêtes (100 000€),
- ↳ la rénovation de l'éclairage public et l'installation de leds (17 000€).

Notre dossier a été retenu. Le 22 juillet, René a donc été reçu au Ministère de l'Ecologie, avec Anne Hébert et Rose-Marie Lelièvre (les dossiers présentés par Sèves-Taute et par Feugères ont également été retenus). Ils ont signé les conventions : le Ministère de l'Ecologie finance les projets à 80 %, la Caisse des Dépôts et Consignations finance les 20 % restants par des prêts à 0 %.



Nos élus au Ministère de l'Ecologie, reçus par Ségolène ROYAL, en juillet 2015.

C'est donc une manne financière de 181 600 € qui nous arrive pour 2016 (nous avons déjà touché un acompte de 74 000€). Depuis des années, on parlait de réhabilitation de la salle des fêtes. Nous l'avons déjà remise aux normes. En 2016, nous allons enfin pouvoir réaliser les travaux d'isolation, changer les menuiseries et mettre un chauffage performant. Sans cette aide financière, nous en serions restés au stade des intentions.

En 2016 sera décidé le découpage des nouvelles communautés de communes pour les décennies à venir. Sèves-Taute a seulement 20 ans. Elle est maintenant reconnue et acceptée par tous. Elle a fait beaucoup de choses et la proximité est préservée. Nous travaillons déjà avec les communautés de communes de Lessay et de La Haye du Puits et avons beaucoup de points communs. De taille comparable, nous pourrions construire ensemble notre contrat de mariage. Espérons que ce sera le schéma retenu.

En attendant la décision, permettez-moi de vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, une bonne santé et la réalisation de vos projets pour 2016.

Fidèlement vôtre
Gérard Tapin.

2. ORGANISATION DE NOTRE COMMUNE

Durant cette année 2015, notre commune a rencontré un événement majeur dans son organisation. Après plus de 30 années dans notre commune, notre secrétaire Viviane LENOEL a fait valoir son droit à la retraite. (cf. article page suivante)

Pour la remplacer, nous avons lancé une procédure avec le centre de gestion. Après un premier tri des 50 CV reçus, nous avons rencontré 4 personnes susceptibles de répondre aux exigences du poste à savoir : secrétariat, accueil du public et comptabilité. Après concertation, la candidature de Catherine MULOT a été retenue.

Catherine a pris son poste le 18 mai 2015 en binôme avec Viviane jusqu'au 1^{er} octobre 2015.



Passation de pouvoir en douceur

Catherine a rapidement pris ses marques et vous accueille :

- ↳ Le mardi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- ↳ Le jeudi et le vendredi de 9h à 12h

Pour contacter la mairie :

- 📍 1, rue de l'Eglise
50190 MARCHESIEUX
- ☎ 02 33 46 70 18
- 📠 02 33 46 69 52
- @ marchesieux2@orange.fr

Et notre site Internet, en cours de finition : www.marchesieux.fr

Permanence élus :

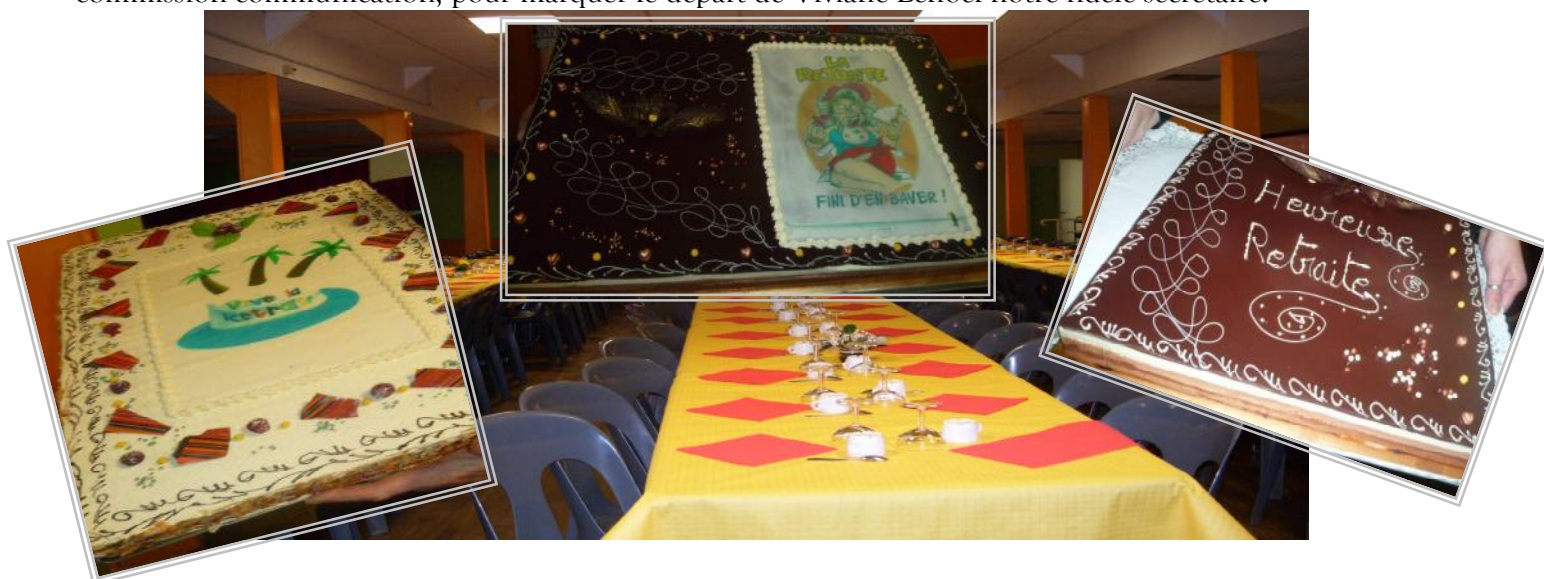
- le mardi de 18h à 19h René LAMAZURE, *adjoint*
- le jeudi 10h à 12h Gérard TAPIN, *Maire*
- le vendredi de 11h à 12h Roland LEPUISSANT, *adjoint*

Vous pouvez venir faire des photocopies à la Mairie, pendant les heures d'ouverture, rappel des tarifs :

- ↳ Particuliers : A4 : 0.25 € A4 recto/verso ou A3 : 0.30 € A3 recto/verso : 0.50 €
- ↳ Associations : A4 : 0.10 €

DEPART EN RETRAITE DE VIVIANE

Le 6 novembre, 150 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes, remarquablement décorée par la commission communication, pour marquer le départ de Viviane Lenoël notre fidèle secrétaire.



Sur les conseils de Daniel Lepelley elle a été embauchée le 10 avril 1979, comme stagiaire, à 26 heures par semaine et n'a eu que 2 semaines de travail en commun avec M. Goudé qui la précédait. Un an plus tard elle devenait titulaire chez nous et Saint Martin la prenait pour 20 heures. La charge de travail augmentant chez nous elle quitte Saint Martin en 1985, ayant 32 heures à Marchésieux. Elle était également secrétaire su SIDOM (Ordures ménagères), de l'Association Syndicale de la Taute, du SIATR (créé pour la Maison des marais avec St Martin) et de l'Association Foncière créée pour le remembrement.

Viviane a gravi les différents échelons de sa carrière pour finir rédacteur principal. Elle a connu 3 maires (Léon Ourry Roland Lepuissant et Gérard Tapin), qui ont pris la parole les uns après les autres pour la remercier de l'excellent travail accompli grâce à elle.



C'est Viviane qui a monté les grands dossiers de ces 3 dernières décennies : le remembrement, les 3 cités HLM, les cités du Petit Jardin et de la Haiglière, les stations d'épuration et l'assainissement collectif, les travaux de goudronnage, la rénovation de la mairie, de la cantine et des écoles, le CLSH, la Médiathèque, la restauration des peintures murales, les logements communaux, l'aménagement de la boulangerie, sans oublier le plan d'eau ou la carrière...

Sa discrétion, sa neutralité, son savoir-faire, sa disponibilité, son amour de son travail ont été salués par tous. En 2014 Viviane a décidé de rendre son tablier, de faire valoir ses droits à la retraite mais avec le souci que Marchésieux continue d'avancer. Elle nous a donc aidé à recruter, parmi 50 candidatures la personne qui allait la remplacer. Depuis la mi-mai nous avons donc eu en binôme Viviane et Catherine Mulot. La passation des dossiers a pu se faire dans les meilleures conditions.



Depuis le 1^{er} octobre Viviane est en retraite, une retraite bien méritée. Divers cadeaux lui ont été remis ce 6 novembre. Elle a été longuement applaudie, signe du grand merci que chacun voulait lui manifester.



3. LES MARCHUAIS

Notre commune compte en 2015, 738 habitants.

Depuis notre dernier bulletin municipal de fin d'année, de nouveaux habitants sont venus s'installer à Marchésieux. Nous vous les présentons ici et leur souhaitons la bienvenue.

Il est cependant **IMPERATIF** qu'ils viennent en mairie. Catherine, notre dévouée secrétaire de mairie, pourra les enregistrer dans l'ordinateur et leur permettre d'**être officiellement Marchuais**, leur donner des informations sur les services communaux ou autres, les activités associatives. Ils pourront également s'inscrire sur les listes électorales.

ANGE Guillaume- LECONTE Céline , 1 rue du Port.

Auparavant dans un HLM cité du Prieuré, ils sont maintenant dans le logement communal libéré rue du Port Guillaume travaille à la charcuterie Varin, Céline est auxiliaire de vie à l'ADMR. Nathan est en cp au RPI et Lys va chez la nounou.

SAVARY Jason et PESTEUX Mégane , 5 rue du Port.

Après un passage chez nous, rue de la croix, ils étaient partis à Marigny. A la mi-octobre, ils sont redevenus Marchuais, face à la mairie. Jason travaille chez Hélios à Périers et Mégane chez Leclerc à Agneaux.

TROUDE Marine , 6 rue de l'église.

Professeur des écoles, cette cherbourgeoise a été nommée sur le RPI, sur le poste de Benoît Allix. A la recherche d'un logement, elle loue un de ceux de A. Laisney. Marine se plaît bien au RPI et apprécie le calme de la vie marchuaise. L'année passée, elle avait des CE2 à Equeurdreville.

FAUNY Jimmy- BITTLE Sarah , 6 bis rue de l'église .

Le logement d'à côté est occupé depuis février 2005 par un jeune couple venu de Remilly. Jimmy travaille à l'imprimerie Statim de Périers. Sarah est en recherche d'emploi.

CHALVET Christelle, 8 rue de l'église.

Depuis la mi-mai, juste pour la Saint Manvieu, notre bistrot est réouvert. Le Chris Pub, C'est non seulement le bar mais également une salle de jeux pour les jeunes ou moins jeunes, l'organisation de soirées à thème et de réceptions. Christelle, et ses filles, nous viennent de Remilly. Jessy (18 ans) est à la recherche d'un emploi, Thiphaine (15 ans) est au lycée Leverrier à Saint-Lô.

MAUDUIT Kelly , 10 rue de l'église .

Depuis la mi-novembre, elle a quitté la cité du Prieuré pour la rue de l'église. Elle est commis de cuisine au restaurant l'Eau à la Bouche du plan d'eau. Elle est également auxiliaire de vie chez son ancien voisin Béberrt Bucaille. Elle s'occupe aussi de son fils Mathéo Gourier qui a 5 ans et est scolarisé au RPI.

COGEN Séverine , 3 Cité du Clos de la Mare .

Patrick Boullerot n'aura fait qu'un court séjour chez nous. Depuis le mois de septembre le HLM est occupé par Séverine qui vient de Sainte-Marie du Mont. Elle est employée commerciale au Drive de Coutances et le week-end elle peut s'occuper de ses enfants Kylian, Erwan et Louann .

CARDET Emmanuel , 5 Cité du clos de la Mare.

Il n'a eu qu'une centaine de mètres à faire pour déménager de la rue du Port à la cité. Il occupe le F4 depuis le mois de mars.

JEANNE Annie Laura , 9 cité du Clos de la Mare .

Après le décès de son mari, Annie s'est sentie bien seule à Montpellier. Elle a donc sollicité et obtenu un HLM en janvier 2015, tout près de maman Marie-Claire, elle n'a que la rue à traverser. Annie travaille à la maison de retraite dite de Saint Jean-de-Daye, mais située au Désert. Laura, 22 ans est en recherche d'emploi.

LEMONNIER Théo , 25 cité du Clos de la Mare .

Auparavant à Marigny, Théo est marchuais depuis le début juillet. Il est vendeur de barnums. Papa a repris le village des Années 30.

GOURIER Jérôme , 16 Cité du Prieuré .

Le déménagement de la famille Angé-Leconte pour le centre-bourg a libéré le HLM. Depuis avril 2015, il a retrouvé preneur. Jérôme vient de Caen. Il est intérimaire, actuellement chez Uniter, ce qui lui permet de s'occuper aussi de son fils Mathéo.

DERBECOURT Jean , Cité des Pommiers.

Milan a terminé sa première maison et Jean, qui était précédemment au 36 rue de la Minostrande, l'occupe depuis une année déjà, novembre 2014.

L'HELGOUALC'H Lucie-VOLANT Emeric, cité du Petit Jardin .

La position centrale de Marchésieux et la mise en vente du pavillon de Johan et Tatiana a fait leur affaire et, depuis juin 2015, le jeune couple a quitté Formentin près de Pont-l'évêque pour notre cité. Lucie est adjoint chef d'équipe maintenance à la Saur de Coutances. Emeric est ouvrier en espaces verts. Ils ont donc commencé à aménager les extérieurs de la maison mais la Bretagne, la famille et les amis sont loin.

LECOURBARON Ludovic et Jocelyn, La Couillarderie.

Depuis plusieurs années M. Uztase essayait de vendre sa maison (ancienne demeure de Marie Balley). Elle est devenue la résidence secondaire de ce jeune couple en juillet 2014. Parents de Lucas et d'Alex, ils sont sur Paris et travaillent l'un dans l'informatique, l'autre comme juriste d'entreprise. Originaire de St André-de-Bohon, Ludovic recherchait un coin calme et de l'espace pour décompresser. C'est chose faite ici et nous sommes heureux d'avoir de nouveaux apiculteurs.

SALMON Christophe et Alexandra, 1 la croix de la Bretonnière.

Edouard Debeaube ayant quitté le GAEC et Marchésieux, c'est Christophe qui est arrivé en parrainage à la Renauderie et il occupe, avec sa famille la maison de Charles et Marie-Madeleine depuis août 2015. Auparavant ils étaient à Cerisy-la-Salle. Alexandra est auxiliaire puéricultrice à l'hôpital Mémorial. Robin est en 3ème à Coutances, Arthur est en 6ème au collège de Périers et Léonie est en grande section à notre rpi.

MALVA Jérôme , 8 bis rue de la Croix .

Depuis mars 2015, il occupe la partie droite des logements de la bascule avec ses 3 filles : Annaelle (13 ans, au collège de Marigny), Kaliopé (9 ans) et Artémis (6 ans) à la Chapelle-Enjager. Auparavant la famille résidait à Montreuil-sur-Lozon. Jérôme est toujours chez Le Conte à Périers, technicien administrateur réseau informatique.

SCELLES Julien-DELAUNEY Céline, La Couillarderie.

La maison Auger a été un certain temps à vendre. Elle a trouvé preneur depuis septembre 2015. Un jeune couple, précédemment à Saint-Sébastien-de-Raids, a eu un coup de cœur. Julien est ouvrier TP chez Laisney, Céline aide-soignante à domicile au SSIAD de Carentan. Ils vivent pour l'instant dans un mobil-home installé près de la maison car ils ont entrepris de grands changements à l'intérieur de la maison. Copains et famille donnent la main et ils espèrent pendre la crémaillère à la fin de 2016.

DAVID Matthieu- PERRIER Marion , 2 Le Hameau du Bosq .

Depuis le 1^{er} décembre, la maison de Sylvain Leroy (anciennement Bernard Yon) a trouvé de nouveaux locataires. Matthieu et Marion ont déménagé de la cité des Pommiers. Matthieu tient toujours le bon restaurant de l'Etang des Sarcelles, l'Eau à la Bouche. Marion est vendeuse à Centakkor à Carentan.

RIGOT Johan , La Haiglière .

Le village de la Haiglière s'est agrandi en 2015. Johan, qui était déjà Marchuais au Douit, a vu sa maison se terminer. Depuis mai il l'habite. Il est mécanicien à Blainville.

RIGAUT Céline , La Haiglière .

Elle avait eu un coup de cœur pour ce terrain. Son pavillon est terminé, Papa a donné un gros coup de main. Depuis juin 2015 Céline l'occupe. Elle se rend toujours à Saint-Lô où elle résidait précédemment, puisqu'elle est infirmière à l'hôpital Mémorial.

LEPELEY Olivier- PESTEUX Asmalia, 26 la Porte du Boscq.

Depuis février 2015, ils sont Marchuais, ayant acquis la maison de Blanche Lavarde. Olivier est chauffeur poids lourd à l'entreprise Laisney, Asmalia est en recherche d'emploi. Auparavant ils résidaient à Lessay où Bryan Lecoublet est resté au collège. Loïc Lepeley est scolarisé à Turlaville et Lorie Pesteux est au R.P.I. à St Martin en cm2.

LESOIF Franck- SAUTREUIL Isabelle , 20 C la Porte du Boscq .

Depuis le printemps dernier la maison de Karine Lhôtellier a des nouveaux locataires. Isabelle et Franck, qui étaient auparavant à Saint Germain-sur-Ay, sont employés à la tannerie. Les enfants Nicolas (cm1), Zoé (cp) et Maëlys (Maternelle) sont actuellement scolarisés à Périers.

HAMCHIN Alain- DAGOREAU Evelyne , 38 la Porte du Boscq.

Odile Rouxel ayant rejoint Périers, nous accueillons des nouveaux Marchuais. Alain était peintre à La Haye du Puits et est en retraite. Evelyne, en attente de retraite, était employée de banque et commerciale à Evreux. L'entretien des extérieurs les occupe bien, de même que la marche et le vélo, sans oublier la garde des petits enfants.

VILLALARD Dimitri- OMONT Lucie , 5 le Douit .

Laurent et Frédérique ayant migré, c'est Dimitri qui a acquis la maison. Lucie est aide-soignante à Carentan et Dimitri est plombier mais actuellement en rééducation. Depuis octobre 2015, il a retrouvé son environnement d'enfance. Auparavant ils habitaient Remilly.

CHAUVIN Franck- PATRIX Fabienne , 3 La Vauterie .

Depuis octobre 2014, la première partie de la maison Capon, à la Besnardière, a des nouveaux locataires, venus de Millières. Fabienne est vendeuse à l'île aux fruits à Périers. Franck est à la disposition des particuliers pour tous travaux en chèque emploi services. Son fils de 20 ans, Donovan est à l'i.m.e. de Coutances.

SEVAUX Jonathan- DUVAL Myriam , Le Mesnil .

Depuis des années, la maison de Charles Marie était à vendre. Depuis juin 2015, elle appartient à ce jeune couple qui y effectue d'importants travaux avant d'y résider.

LEMAITRE Régis et Nathalie, Le moulin du Mesnil.

Depuis plusieurs années les Groen cherchaient à vendre le moulin couvert en chaume. Depuis mai 2015 c'est chose faite. Régis a eu un coup de cœur pour la bâtisse et le site, et, Nathalie, qui a passé 2 années de sa jeunesse chez Bernadette et Marcel Martin, a également été sous le charme. Commerçants en primeurs à Lisieux, ils viennent se ressourcer près de la Taute dès que c'est possible.

Nous ont quitté cette année

† LEPOURRY René Jean Emile Eugène	04 janvier
† HONEYBUN Michael Anthony	22 mai
† VAN ELSÉN Joseph	15 juin
† HÉBERT Léon Joseph Désiré François	19 juin
† LÉPUISSANT Didier Marcel Désiré Gabriel	15 novembre
† BERTAUX Cécile née HUE	5 décembre

Nous avons recensé :

Naissances :

- ☺ GUILBERT Alice Charlotte Maria, née le 31 janvier à Saint Lô,
fille de GUILBERT Jonathan et LEROSEY Vanessa
- ☺ DAVID Jade Sabrina Julie, née le 7 avril à Saint Lô,
fille de DAVID Matthieu et PERRIER Marion
- ☺ LAISNEY Geoffroy Jean-Marie Daneil, né le 13 octobre à Coutances,
fils de LAISNEY Michaël et Josiane

Mariage :

- 📖 JOYEUX Candy Véronique Dominique et LAURENT Ludovic Loïc Gaël le 23 mai
- 📖 HAMEL Elvina Nicole Janine et SAISIT Julien Michel Pascal le 20 juin
- 📖 BAUDET Frédérique Madeleine et VILLALARD Laurent Jean-Pierre André le 27 juin



Mariage dans les années 20

4. LES ENTREPRISES DE MARCHESIEUX

boulangier pâtissier	ACHER Loïc et Sophie	02.33.47.72.01
bar /pub / salle de jeux soirée à thèmes	LE CHRIS'PUB	02.14.15.81.77 06.41.75.95.30
pizzaïolo	BON AP PIZZA BELLE	02.33.47.39.45 02.33.17.07.34
centre équestre	ECURIES DE LA MINOSTRANDE	02.33.45.50.34
expert foncier	SARL CABINET HEBERT Lionel & Associés	02.33.76.76.16
gîtes	<i>L'Etot Fossey</i> BOURRASSIN Aurélie et Olivier <i>La Fleurière</i> HEBERT Anne et Lionel <i>La Petite Lande</i> HOUSSIN Marie Noëlle <i>Les Fontaines</i> LAISNEY Anne <i>Rohard</i> MAZURIER Franck et Marie Laure <i>La Mancelière</i> LECADET Bertrand	09.63.49.39.12 02.33.76.76.10 02.33.46.09.48 02.33.46.57.92 02.33.45.73.31 02.33.71.59.94
transport	FRANCE ALLIANCE ROAD EXPRESS	06.62.09.72.47 09.60.51.68.37
travaux agricoles	DORLEANS Loïc MARESQ Etienne	06.78.02.14.97 02.33.46.78.72
vente matériaux	RAIDS DIFFUSION	06.43.72.65.14
entretien de terrain de sport	TSE - LECOSTEY Loris	06.88.22.55.67
charpente / couverture	JT OURRY	06.73.17.05.60
pose cheminée	GAY Grégory et Laurent	07.71.15.75.81 07.71.15.38.08



NOUVEAU

**OUVERTURE
MAGASIN**

SHOWROOM DE 40 M2
PORTE OUVERTE LE
19 ET 20
DECEMBRE 2015

CHEMINEES G.L.G
1 LA PORTE DU BOSCO
50190 MARCHESIEUX

ROUTE PERIERS-ST LO
D900
ZONE ARTISANALE LA PORTE DES
BOSQS
D433

**POUR CETTE
OCCASION**

POSE A 1 EURO
POUR LES
POELES A BOIS
ET GRNNULES

TYH OFFERTE
POUR LES
INSERT ET
FOYER *

* POUR LES MAISON DE PLS
DE DEUX HRS
CONSTRUCTION MARCHESIEUX

5. LES ASSOCIATIONS DE NOTRE COMMUNE

Cette année nous avons alloué les subventions suivantes :

Elan Sportif des Marais	2400 €
Palais Marchuais	160 €
Familles Rurales Club	160 €
Familles Rurales	160 €
Société de Chasse	160 €
CATM	160 €
Comité des Fêtes	400 €
Association Energies Nouvelles	160 €
Comice agricole	25 €
Ligue contre le Cancer	150 €
Périers Cyclisme	480 €

Vous trouverez ci après les articles reçus des associations.

MAR-GEL remplace CUMAGEL

Au printemps 2015, la CUMAGEL est devenue Association Loi 1901 avec un nouveau nom : MAR-GEL.

Cette nouvelle association poursuit le même objectif que sa grande sœur, à savoir, la mise à disposition et l'entretien de cases de congélation du congélateur collectif situé rue de l'église à Marchésieux.

Aucun changement pour les usagers. La location des cases se fera comme par le passé, soit à la mairie, soit auprès de l'un des membres de la nouvelle association. La composition de la nouvelle assemblée est affichée en mairie.

Location des cases au mois ou à l'année :

- ↳ 41€ l'année pour une case de 100 l.
- ↳ 79€ l'année pour une case de 200 l.

Location pour dépannage :

- ↳ 4 € 1 mois pour une case 100 L
- ↳ 7 € 1 mois pour une case 200 L

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL



☎ Marchésieux 02 33 47 92 01



☎ Feugères 02 33 76 10 65

☎ Saint Martin d'Aubigny 02 33 46 34 45



Quelques changements cette année : **Mme Troude Marine** remplace **M. Allix Benoît** parti en retraite. Elle sera en poste à Marchésieux à titre provisoire cette année.

A Feugères, **Mme Pionnier Marie** et **Mme Santolaria Morgane** ont remplacé **Mme Lepelleux Marie** et **Mme Camara Fanny**.

Voici les répartitions :

↳ *A Marchésieux :*

- ↳ **Mme Tirard Céline** et **Mme Lajoie Julie** accueillent les enfants de Toute Petite Section/Petite Section (2 et 3 ans).
- ↳ **Mme Morin Anne-Marie** et **Mme Boulland Anne-Gaëlle** assurent l'encadrement des enfants de Moyenne Section (4 ans) et Grande Section (5 ans).
- ↳ **Mme Troude Marine** travaille avec des élèves de Grande Section (5 ans) et CP (6 ans).

↳ *A Saint Martin d'Aubigny :*

- ↳ **Mme Goemaere Heidi** a la charge des CM1-CM2 (9 et 10 ans)
- ↳ **Mme Esnol-Dupré Patricia** fait la classe à des élèves de CE1 (7 ans) et de CE2 (8ans).

↳ *A Feugères :*

- ↳ **Mme Pionnier Marie** enseigne auprès des élèves de CP (6 ans) et de CE1 (7 ans).
- ↳ **Mme Santolaria Morgane** travaille avec les CM1 (9 ans) et les CM2 (10 ans).

contrats aidés à l'école

Depuis le mois d'octobre 2013, Mme Hervy Stéphanie a signé un contrat d'E.V.S. à temps complet sur le RPI. Son contrat se termine début novembre, mais il ne sera malheureusement pas renouvelé...
L'équipe est en attente de savoir si un autre contrat sera attribué au RPI.

Effectifs (septembre 2015) :

2015/2016	Nombre d'élèves		Nombre d'élèves habitant			
	Nom des enseignants	Par classe	Par cours	À Marchésieux	À Feugères	À St Martin d'Aubigny
Mme Santolaria	19	11 CM1 / 8 CM2	9	6	4	0
Mme Goemaere	19	9 CM1 / 10 CM2	10	2	7	0
Mme Esnol-Dupré	24	6 CE1 / 18 CE2	11	5	8	0
Mme Pionnier	24	18 CP / 6 CE1	9	6	8	1
Mme Troude	25	19 GS / 6 CP	13	8	3	1
Mme Morin	25	18 MS / 7 GS	10	5	9	1
Mme Tirard	27	3TPS / 24 PS	14	4	9	0
TOTAL 163	7 classes	163 élèves	76	36	48	3

Evolution des effectifs du RPI depuis 2000

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Marchésieux	81	78	81	95	84	91	92	?	?	81	85	100	80	80	74	76	
Feugères	20	29	28	20	31	36	36	?	?	28	32	32	38	38	37	36	
St Martin d'Aubigny	41	40	45	42	43	40	45	?	?	49	49	55	50	48	43	48	
Autres communes	7	6	7	6	7	8	7	?	?	9	5	1	2	4	3	3	
Total	149	153	161	163	165	175	180	191	166	167	171	188	170	170	157	163	
Nombre de classes	6	6	7	7	7	7	7	8	8	7	7	7	7	7	7	7	
Moyenne par classe	24,8	25,5	23	23,3	23,6	25	25,7	23,8	20,75	23,8	24	26,8	24,29	24,29	22,42	23,28	

↑
ouverture de la 7^{ème} classe

↑
ouverture de la 8^{ème} classe

↑
fermeture de la 8^{ème} classe

ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES
ST MAR FEU

Créée en janvier 2009, elle est ouverte à tous les parents dont les enfants sont scolarisés au RPI.

ADRESSE

**ECOLE
LE BOURG
50190 MARCHESIEUX**

BUT

Récouter des fonds redistribués à la coopérative scolaire.
Ces fonds servent à acheter du matériel scolaire, financer des sorties.

MANIFESTATIONS PREVUES 2015/2016

- samedi 17/10 soirée contée,
- Novembre, vente de sapins pour tous,
- 04/12/15 distribution des sapins avec un goûter à la salle des fêtes de Feugères et un marché de Noël,
- fin mars 2016 rando VTT départ de St Martin d'Aubigny. Rando ouverte à tous,
 - mai 2016 tombola,
 - fin juin 2016 fête de fin d'année à l'école de Marchésieux avec le tirage de la tombola et barbecue.

CONTACTS :

- Mme Pellerin Pricillia 06 86 91 73 36
- Mme Danguy Frédérique 06 85 17 20 21
- Mme Brault Nadège 06 79 78 97 26



départ de M. ALLIX



MEDIATHEQUE MUNICIPALE

L'année 2015 touche à sa fin. Encore une année passée dirait l'un.

Nous n'avons pas vu le temps passer, dirait l'autre.

Il est vrai qu'à la médiathèque il y a toujours de quoi s'occuper.

Accueillir le public, accueillir les familles, les tout-petits avec leurs parents ou leurs nounous, les enfants qui sont scolarisés à Marchesieux avec leurs enseignantes.

Trouver les thèmes pour les animations, préparer les animations, trouver les bons livres à raconter,

Et depuis maintenant bientôt 1 an et demi les TAP qui sont devenu NAP (Nouvelles activités périscolaires).

Des temps forts :

- En février, l'invitation du Point Info Tourisme Sèves-Taute, « Hiver au marais, a eu un franc succès. 80 personnes ont profité de cette balade commentée sur le thème du marais blanc et du bâti local. Proposée en partenariat avec le Parc Naturel Régional, ce rendez-vous annuel se termine bien au chaud à la médiathèque. Si vous ne connaissez pas encore « Marche et gourmandises » à Marchesieux, réservez le dimanche 7 février 2016.



Egalement l'université du 3^{ème} âge de Saint-Lô est venue à la médiathèque après avoir visité les marais et notre belle église.

- Au mois de mars nous avons accueilli à l'atelier Meli mes Mots, Hervé Demon, un chanteur surtout connu des enfants, mais qui fait maintenant aussi des textes pour les grands. Hervé qui est de la famille de Marie Cousin, bénévole depuis longtemps, est venu gracieusement nous rendre visite.

Le même mois les enfants des classes de Feugères, sont venus découvrir la médiathèque et son fonctionnement.

- Au mois de mai, c'est la fête St. Manvieu. La médiathèque a participé à la brocante en proposant des livres et magazines, sortis des rayons à un prix très modeste. Mais ces petites sommes ont permis de faire des nouvelles acquisitions.

- Cet été, les enfants du centre de loisirs ont construit une cabane à histoires dans la médiathèque. Libres d'imaginer, ils ont choisi d'installer un tipi. Tout en récupération, ce géant de 2,50m a occupé la médiathèque de mi-août à mi-septembre. Il a, bien, sûr, permis de s'y cacher pour lire ou y raconter des histoires en petits groupes.

- Dès la rentrée, au mois de septembre, nous nous sommes rendus aux pays d'Afrique par les histoires, la musique, pour nous préparer à la venue du conteur Patrice Kalla.

En effet, nous avons posé notre candidature pour accueillir un conteur dans le cadre du festival de conte « Histoire(s) en découde » de la Bibliothèque Départementale de la Manche. Le vendredi 16 octobre Patrice Kalla a d'abord donné un atelier d'expression autour du conte pour la classe de CM1-CM2 de Saint Martin d'Aubigny.



Et le samedi soir 17 octobre c'était le spectacle Drôles de palabres. Ce fut une belle rencontre. Entre contes traditionnels africains, intermèdes musicaux et mots slamés, Patrice Kalla a emmené les 90 spectateurs en voyage. Et tout le monde a participé : mains en l'air, mouvements de danse, et mots à mémoriser ; il fallait un public présent. Il l'a été. La soirée s'est poursuivie par un buffet partagé et la vente de desserts et boissons par les parents du RPI, coordonnée par l'Association des Parents d'Elèves

- Au mois de novembre, la médiathèque a totalement changé de « look ».

L'exposition Le Livre dans tous ses états a été mise en place. Des livres abîmés ou démodés ont été transformés en objets décoratifs par les petites mains de l'équipe avec le soutien du groupe de coopération des bibliothèques des communautés de communes Sèves-Taute et du canton de Lessay.

L'atelier proposé autour de l'exposition le samedi 21 novembre a mis à l'ouvrage des parents et enfants



- Au printemps, nous avons récupéré des grands bacs pour jardiner. Pendant les TAP, les enfants ont semé, sarclé, arrosé. Durant les vacances, les enfants de la ruche ont pris le relais. Et au retour, ils ont récolté des tomates, des courgettes. Tout n'a pas réussi, c'était une première. Mais s'il y a des parents, grand-parents ou autres personnes qui ont envie de partager leurs expériences de jardinage, nous serons heureux de leur aide.

En même temps, Sylvie a commencé l'installation d'une grainothèque. Si vous avez des graines en trop, vous pouvez les déposer. S'il y a des graines dans la boîte qui vous intéressent, vous le prenez.

Les prochaines animations Méli mes Mots. Toujours à 15h30.

- ↳ Mercredi 13 janvier. L'univers de Christian Voltz.
- ↳ Mercredi 3 février. La farandole des mots.
- ↳ Mercredi 9 mars. Les arbres se rhabillent.
- ↳ Pour les vacances d'avril, mercredi 6. Po et Zi.
- ↳ Mercredi 4 mai. Silhouette cacahuète.
- ↳ Mercredi 1er juin. C'est dans la boîte !

Pour le dernier mercredi de l'année scolaire, l'équipe de la bibliothèque de Périers se joint à nous pour une animation spéciale. Les bibliothèques font la fête !

Les prochains ateliers langage pour les tout-petits et leurs parents.

Rendez-vous à partir de 9h30 les lundi 18 janvier, lundi 14 mars, lundi 23 mai.

Les horaires d'ouverture :

- ↳ Mercredi de 14h à 17h30
- ↳ Vendredi : 14h30 à 17h30 (sauf vacances scolaires)
- ↳ Samedi : 10h à 12h

Médiathèque Municipale de Marchésieux.

Le vieux presbytère

50190 Marchésieux

02 33 45 43 19

media.marchésieux@orange.fr

mediatheque-marchésieux.blogspot.fr



FAMILLES RURALES est un mouvement national de plus de 60 ans, qui répond aux besoins des familles et défend leurs intérêts, qui accompagne les parents dans leurs missions d'éducation et qui participe à l'animation des territoires ruraux.

Composé de 2 800 associations locales sur le territoire français, il regroupe 160 000 familles adhérentes. 45 000 bénévoles et 20 000 salariés animent le réseau. Le mouvement ne relève d'aucune obédience politique, syndicale, professionnelle ou confessionnelle.

Toutes les actions mises en place par les familles dans les associations locales, se fondent sur les mêmes valeurs : la responsabilité, le respect des différences, la solidarité, l'accueil et le soutien des plus fragiles et la participation et l'engagement dans la société. Chaque association est porteuse de son projet et défend l'intérêt des familles sur son territoire.

Les fédérations départementales, régionales et nationale constituent les maillons complémentaires des associations locales et à leur échelon assurent la représentation des familles auprès des Pouvoirs Publics.

Plus de 110 familles adhèrent à l'association locale de Marchésieux,

Conseil d'administration de l'association FAMILLES RURALES de MARCHÉSIEUX :

Evelyne ANGER, Marie-Jeanne BOSCHER, Françoise COHEN, Gisèle DANGUY, Frédérique DANGUY, Brigitte HEBERT, Martine HEBERT, Benoît HUE, Marie-Noëlle HOUSSIN, Karine LAURENT, Cécile LEFRANC, Cécile LENESLEY, Aude LETENNEUR, Josiane MAHIER, Marie-Laure MAZURIER, Catherine OURRY, Jeanine OURRY.

Cantine scolaire (responsable Josiane MAHIER) :

La gestion de la cantine Familles rurales est composée de parents bénévoles et du personnel de la cantine.

Les repas sont confectionnés par Stéphanie et Mado à Marchésieux et acheminés en liaison chaude sur les 2 autres sites du RPI : St Martin d'Aubigny et Feugères .

A la demande de parents, nous avons mis en place un système de remise pour les familles ayant 3 enfants mangeant régulièrement à la cantine.

Depuis le 1er janvier 2015, le repas est facturé 3,70€ aux familles.

L'objectif de membres de la commission cantine reste de proposer à nos enfants une alimentation saine, équilibrée et variée.

Depuis la rentrée scolaire, de nouveaux parents se sont investis dans la gestion de la cantine ; Merci à Aurélie, Angélique, Orane, Marie-Laure, Marie-Noëlle et Josiane qui composent désormais cette équipe.

Ces personnes sont également à votre disposition pour toute question, toute demande, toute difficulté passagère: N'hésitez pas à les contacter



Centre de loisirs (responsable Cécile LEFRANC) :

L'accueil de loisirs de Marchésieux fonctionne pendant toutes les vacances scolaires à l'exception de celles de Noël et tous les mercredis ; des activités sont mises en place grâce à de nombreux intervenants extérieurs (prestataires de service ou bénévoles). Il est proposé des activités aux enfants mais également aux adolescents tout au long de l'année.

Les thèmes du centre sont multiples et variés : Thème de l'année 2015 : les p'tits scientifiques, apprenti architecte, les p'tits écolos, les pirates, les explorateurs

Une sortie est organisée chaque semaine : carnaval Granville, intercentre familles rurales, spectacle musical, plage, rencontre avec Centre de Périers

Quatre mini-camps ont été proposés en juillet 2015 : 8 jeunes de 11 à 14 ans ont participé au camp sportif en Bretagne, 14 enfants de 9 à 13 ans ont participé au mer et vent à Pirou, 7 enfants de 6 à 8 ans au camp médiéval à Pirou, et 5 enfants de 6 à 8 ans au camp sport et sculpture à Marchésieux.



Des stages sportifs ont été organisés en après-midi ; les pré-ados et ados peuvent également s'inscrire à la journée pour des activités sportives, culturelles ou ateliers créatifs.

Les effectifs journaliers ont considérablement diminué depuis la mise en place de la réforme des rythmes scolaires le mercredi à compter de septembre 2014 et également pendant les vacances de la Toussaint.

La participation financière des familles représente environ 1/3 du coût du centre. Les aides des différents organismes (CAF, MSA) et les subventions partenaires, en particulier la Communauté de communes Sèves Taute et la commune de Marchésieux qui met à disposition les locaux sont indispensables pour le fonctionnement du centre de loisirs.

Katy et Quentin sont mis à disposition de la communauté de communes pour assurer les activités péri-scolaire (TAP) sur Périers et sur le RPI Marchésieux Feugères et St Martin

Garderie périscolaire (responsable : Evelyne ANGER)

La garderie Familles Rurales accueille les enfants tous les matins à partir de 7h30 jusqu'à l'heure de la classe et le soir après la classe 17h jusqu'à l'arrivée des parents, ces horaires peuvent être modifiés à la demande des familles.

Cette garderie est située à ST Martin d'Aubigny dans les locaux scolaires. Nathalie et Quentin, animateurs accueillent les enfants régulièrement ou occasionnellement.

Ce service est subventionné par le Syndicat des Affaires Scolaires du RPI

En 2015 50 enfants environ ont fréquenté la garderie pour 4450 heures de présence

Quentin propose l'aide aux leçons le lundi, mardi et jeudi

Camps de vacances ados à l'étranger (responsable : Benoît HUE)

Du 9 au 24 juillet 2015, 29 adolescents accompagnés de 5 animateurs, 1 directeur et du chauffeur du car ont séjourné à Calvagesse della Riviera, à proximité du lac de Garde.

Ils ont découvert ce secteur de la Lombardie dont la capitale est Milan. Ainsi, ils sont allés visiter la ville de Brescia et ont fait le tour de la presqu'île touristique de Sirmione (lac de Garde). Plus à l'est, ils sont allés en Vénétie et ont pu apprécier Vérone, ville célèbre pour ses arènes et pour le fameux balcon de la maison de Juliette (de la tragédie Roméo et Juliette). Enfin, ils ont été émerveillés par Venise avec ses canaux, ses gondoles, ses palais et églises, sa place St-Marc, son Palais des Doges et aussi ses masques pour le carnaval.



A côté de ces visites, il y a eu une vie de camp bien remplie sous un soleil de plomb durant les deux semaines, avec quelques sorties à la piscine afin de se rafraîchir. Les activités quotidiennes ont permis aux jeunes de vivre ensemble et aussi de prendre des initiatives. La location comprenait un grand terrain pour planter les tentes et un bâtiment dans lequel auparavant il y avait un restaurant, soit des conditions de séjour très agréables.

Tous sont revenus enchantés avec des envies de repartir. Enfin, ne soyez pas surpris si vous entendez « boungiorno », « grazie mille », « ciao, ciao », « alla prossima volta », « ti amo »...

La traditionnelle soirée photos est organisée le 30 octobre avec les jeunes, leurs familles et les membres de l'association Familles Rurales

Le bénéfice des activités de l'association (journée crêpes, rand'automne, soirée) permet de réduire le coût du séjour d'environ 150 € par jeune. La communauté de communes Sèves Taute participe sous forme de subvention mais également à hauteur de 100 € par jeune domicilié sur le territoire de la CCST.

Dates à retenir : journée crêpes en février 2016 et rand'automne le dimanche 9 octobre 2016

Parentalité (responsable : Cécile LEFRANC)

Trois soirées parentalité étaient prévues en 2014, mais seulement une a pu être réalisée en décembre 2014 : comment concilier vie familiale et professionnelle, animée par Marie BENOIT, psychologue familiale

Ayant eu connaissance des budgets attribués tardivement, les deux autres actions ont été reportées début 2015 :

- la fratrie, quelle place pour chacun animée par Bruno CIRODDE, pédo-psychiatre
- comment répondre aux enfants sur les questions de sexualité, animée par Eric Piriou, psychologue

Pour l'année 2015, la subvention du REAAP (réseau d'aide et d'appui à la parentalité) permet d'organiser seulement deux soirées parentalité qui seront animées par Marie BENOIT :

- La jalousie et les rivalités entre frères et sœurs sont-elles normales qui a eu lieu le 5 novembre ?
- Comment parler d'argent et de la gestion du budget avec nos enfants prévue le 2 décembre ? .

Entre 10 et 15 personnes assistent à chacune de ces soirées gratuites, ouvertes aux parents mais également aux grands-parents et professionnels de l'enfance.

Club des aînés (responsable : Gisèle DANGUY)

12 à 15 personnes se retrouvent un mardi sur deux pour des activités multiples : jeux de cartes, triamino, scrabble, lecture, etc.

Le lundi, l'association propose des randonnées pédestres

Un repas permet de rassembler les personnes participant au club fin juin et à l'occasion de Noël.

Pour fêter le printemps, un concours de belote est organisé (ouvert à toutes les personnes de plus de 60 ans) suivi d'un goûter.

De septembre à juin :

- Tous les lundis, rando de 5 à 8-10kms,
- 2 mardis par mois : cartes et jeux,
- 2 vendredis par mois : ciné seniors à Pirou à 15 heures (covoiturage organisé)

Projets 2016 : sensibilisation à l'informatique.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour ces moments de convivialité.

Renseignements Gisèle Danguy 02 33 46 66 09 Evelyne Anger 02 33 46 72 35

Sorties (responsables Evelyne et Gisèle)

Très belle sortie fluviale sur le Barbey d'Aurevilly le 19 mai avec 26 personnes, repas au restaurant le midi

Sortie familiale à CHAUSEY le 20 juin par une belle journée ensoleillée avec 32 personnes suivie d'un buffet au retour.

Repas de Noël le jeudi 17 décembre

Date à retenir : concours de belote de la mi-carême suivi d'un goûter.



Repas des aînés (responsable : Martine Hébert)

Dimanche 15 novembre, 48 personnes ont répondu à l'invitation de Familles Rurales et de la Municipalité pour le repas traditionnel offert par la municipalité de Marchésieux avec nos doyens Albert TAPIN (88 ans), Marie HEBERT (87 ans) et Rachelle LETENNEUR (87 ans).

Le repas, préparé par Varin était excellent, le service impeccable et l'ambiance agréable.

Nos doyens Marcel HOUSSIN et Pierre SCELLE et nos doyennes Odette CHISTEL et Jeanne FOSSEY étant absents ; ils recevront le colis de Noël distribué aux personnes de plus de 80 ans ne pouvant se déplacer.

Merci aux bénévoles de l' A.F.R. (Benoît, Martine, Cécile et Michel) ainsi qu'aux conseillers municipaux (René, Nathalie et Sandra) pour leur investissement à la réussite de cette manifestation sympathique.

Il est regrettable que les nouveaux retraités de 65 ans et plus ne participent pas à ce rassemblement.



VEenez NOMBREUX EN 2016.....

Solidarité transport (Coordinatrice : Cécile LENESLEY)

Ce service, créé avec la MSA permet aux personnes à revenus modestes (non imposables sur le revenu) de se faire transporter par des chauffeurs bénévoles pour des déplacements occasionnels (rendez-vous chez un spécialiste, courses, visite famille).

Pour 2014 : 251 transports ont été effectués par 8 chauffeurs bénévoles soit 13 475 kms parcourus. 33 foyers ont fait appel au service. La cotisation est de 3 € pour l'année.

Une rencontre de tous les chauffeurs bénévoles de la Manche a eu lieu au restaurant l'Eau à la Bouche en juin 2015.

Monsieur Pierre LENOEL est chauffeur bénévole sur Périers depuis septembre 2014 et Monsieur Bertrand LENOEL de Périers va également intégrer le service en tant que chauffeur bénévole prochainement.

Art Floral (responsable : Cécile LEFRANC)

Cette activité est proposée 6 fois par an. Le nombre de participants varie entre 8 et 12 personnes. Les compositions sont très variées et ne génèrent pas d'achats de fleurs coûteuses (fleurs du jardin)

Pour 2015, il a été proposé :

- ✘ un cœur décoré de roses pour la Saint-Valentin,
- ✘ une couronne avec coquilles d'oeuf et fleurs de printemps en avril
- ✘ un bouquet d'arums sur un vase haut pour la fête des mères,
- ✘ une composition avec des feuilles mortes et des couleurs d'automne en octobre
- ✘ une composition de table où scintilleront roses, lys, bougies et boules pour Noël.

L'intervenante est bénévole, d'où une participation demandée relativement faible pour ces frais de déplacements et l'achat de petites fournitures : 2,50 €/adhérents Familles rurales et 4 €/non-adhérents.

Prochaine séance: le lundi 21 décembre 2015

SECTEUR D'ACTION GERONTOLOGIE

Le SAG, association de bénévoles, propose des activités d'information et de formation. Elle est composée de personnes désignées par chaque municipalité de toutes les communes de la Communauté de Communes SEVES TAUTE et de la commune de ST JORES.

Solidarité mémoire : tous les 15 jours, le mardi de 10h à 11h 30 à Périers (complet)

Initiation à l'informatique : au collège de Périers, les mardis et jeudi à partir du 18 novembre de 17h à 18h30. S'inscrire dès maintenant.

Visites de convivialité : sept personnes vont au domicile, passer un moment de convivialité chez les personnes âgées, qui en ont fait la demande.

Les personnes qui se sentent seules et souhaitent recevoir une visite de temps en temps peuvent se faire connaître près des mairies ou à Evelyne Anger au 02/33/46/72/35.

Ciné seniors à Pirou : 2 vendredis par mois à 15h (4 € la séance) covoiturage à partir de Marchésieux ou de Périers.

Le SAG participe à la diffusion et accompagne les activités du CLIC des Marais, Diffuse la carte mémoire senior sur la CC.

Portage de repas : service de l'ADMR : repas complet à réchauffer à votre domicile

Appeler la personne qui livre 06/83/77/15/54 ou 02/33/46/72/35.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION DES MARAIS

Le CLIC est une association loi 1901, à but non lucratif. C'est un guichet unique de proximité en faveur des personnes âgées et/ou handicapées, de leurs proches et des professionnels.

Vous pourrez y trouver de l'information sur les différents domaines de la vie quotidienne : droits, démarches administratives, structures d'accueil (EHPA, EHPAD, etc.), les services d'aide et de maintien à domicile, les services de transports adaptés, l'amélioration de l'habitat, etc.

Une professionnelle sera présente pour vous écouter et vous guider dans vos démarches. En fonction de vos besoins et de votre situation, elle pourra également vous orienter vers les services compétents.

Au delà de ses missions d'information et d'orientation, le CLIC développe en lien avec l'ensemble de ses partenaires (élus, travailleurs sociaux, bénévoles associatifs, usagers, etc.) des actions collectives spécifiques d'information, de formation et de prévention : « journées aide aux aidants », « journées prévention routière seniors », « ateliers du bien vieillir », « conférences mémoire », « journées de l'audition », etc.

Dans un souci de proximité, la coordinatrice assure des permanences dans les locaux de la Communauté de Communes de Sèves Taute le 1^{er} mercredi du mois de 9h15 à 12h, possibilité de rendez vous hors permanence.

Pour plus de renseignements contacter CLIC des Marais au 02/33/22/22 /22 .

Contact: CLIC des Marais Maison de l'action sociale et de l'emploi
28, rue de la 101eme Airborne
50500 CARENTAN



ELAN SPORTIF DES MARAIS

L'ESM est une association d'utilité publique de la Loi de 1901 et elle est agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Le bilan financier 2014/2015 est de 53000€ en dépenses et 53000€ en recettes.

Le bureau de l'ESM est composé de 17 membres :

Président : Stéphane POTEY, qui a démissionné en novembre 2015, et est remplacé jusqu'à la nouvelle AG par Maxime COLETTE et Nicolas JAMARD.

2 vice-présidents : Hubert OURRY et Joël POISSON

Trésorier : Dominique BOURDAS

Trésorier adjoint : Nicolas JAMARD

Secrétaire : Samuel HEBERT

Le secrétaire adjoint : Ladislav CAILLOT

Les autres membres : Sylvie POTEY, Maxime COLLETTE, Charles BINARD, Laurent ROBINE, Eric POUILLAIN, Rémy Vildey, Jonathan LEVIAUTRE, Arnaud SOPHIE, Frédéric OURRY, Pierre BEZARD.

Cédric RENAULT est salarié depuis 2004 en tant qu'Educateur Socio-Sportif et diplômé du Brevet d'Etat.

Maxime COLLETTE est diplômé Entraîneur Seniors et Gardiens.



Le club est composé de 4 équipes de U6 à U9, 2 équipes de U11, 1 équipe de U13, 2 équipes de U15, 1 équipe de U18, 3 équipes de Seniors et 1 équipe de Vétérans.

Christophe DANGUY et Stéphane POTEY sont arbitres officiels et se déplacent sur tout le département pour arbitrer des matchs de championnats et de coupes.

Frédéric OURRY est arbitre-auxiliaire et arbitre-assistant de l'équipe Seniors A.

Joël POISSON arbitre-assistant de l'équipe Seniors B.

Rémy VILDEY, Richard MINERBE, Stéphane GUILLOU et Nicolas JAMARD sont arbitres-auxiliaires et arbitrent nos matchs à domicile pour les équipes B et C.

Les entraînements ont lieu pendant le temps scolaire, le mercredi à Marchésieux ou à Sainteny :

- ⊗ de 5 ans jusqu'à 9 ans de 13h30 à 14h45
- ⊗ de 10 ans jusqu'à 14 ans de 15h00 à 16h30
- ⊗ de 15 ans jusqu'à 17 ans de 18h00 à 19h30 à Saint Sauveur Lendelin
- ⊗ à partir de 18 ans les mardis et vendredis à 19h30 au stade de Sainteny

Prix des licences : séniors : 70 € 14/20 ans : 60 € 5/13 ans : 50 €

Le club a été labellisé « QUALITE ECOLE DE FOOTBALL FFF » pour 2012-2013-2014 et a eu son renouvellement de son label pour 2015-2016-2017.



En 2015 : Hubert OURRY et Joël POISSON ont été médaillés (médailles demandées par le club et accordées par le District de Football de la Manche) pour les recomposer de plus de 40 années pour Hubert et 30 pour Joël, années comme bénévoles au sein du club.

Christophe DANGUY a reçu une médaille décernée par de la Ligue de Football de Basse-Normandie.



Une trentaine de sponsors et de nombreuses animations (repas, lotos, tournois, soirées, vente de calendriers) sont organisées tout au long de la saison.

L'ESM reste continuellement attentif pour que toutes les familles qui le souhaitent, fassent pratiquer le football en milieu rural à leurs enfants sans que l'aspect financier soit un frein. Pour le paiement des licences, nous sommes en partenariat avec la Communauté de Communes Sèves-Taute "Va Partout", le Conseil Départemental "Spot 50", et le Conseil Régional "Cart'Too".

Une boutique Club est ouverte où différents équipements floqués au nom d'un sponsor sont présentés dans la vitrine du Club House de Sainteny et en vente à des prix très intéressants.

Renseignements complémentaires auprès de Cédric RENAULT au 06.79.18.09.72

Site du club: www.esmarais.footeo.com

SOCIETE DE CHASSE

Composition du bureau 2015/2016

Président : Fernand LEROY
Vice Président : Denis LEROY
Trésorier : Sébastien HEBERT
Secrétaire : Martial LAMY
Secrétaire adjointe : Sandrine LAMY
Membres : Désiré OURRY, Michel LEPELLEY, Paul LEROUE, Sylvain LEROY, Jean Luc LEROY, Florent SADO, Jonathan GUILBERT, Isabelle SEIGNEURIE, Mickaël LAMBART.

La société de chasse marchuaise compte cette année

- ↳ 36 sociétaires,
- ↳ 2 actionnaires,
- ↳ 6 actionnaires aux marais.

Pour cette saison, nous avons lâché 100 canards, 500 faisans, 90 perdrix grises.

Depuis le printemps, la société avec ses piègeurs a pu détruire 46 renards, 150 corbeaux et plus de 300 ragondins.

Le comptage ne sera plus effectuée !



Avec le soutien du Crédit Agricole de Périers, la société a réalisé un projet de sécurité pour les battues dans le domaine des Roselières en aménageant 15 miradors.

500 € pour la société de chasse



Pour 2016, nous organiserons 2 ball trap, les dates sont le 16 et 17 avril, et le 25 et 26 juin.

La société remercie tous les propriétaires, exploitants qui font confiance à la société.

COMITE DES FETES

L'Assemblée générale est prévue le 29 Janvier.

Notre première activité de l'année devrait être la Saint Manvieu avec:

- ↳ Vide grenier le jeudi de l'ascension (5mai) et Tripes le soir,
- ↳ Loto le vendredi,
- ↳ Courses de vélo ou autre animation le Samedi, avec le soir Apéro concert et feu d'artifice,
- ↳ Dimanche, Messe à Marchèsieux avec pain béni, verre de l'amitié offert par la commune et repas champêtre.

Une fête de la bière en fin d'année.

Arrivée du père Noël le 18 décembre, spectacle, vin chaud et petits gâteaux.

Avant de s'essouffler, le comité accueillerait volontiers de nouveaux jeunes membres et/ou jeunes volontaires, n'hésitez pas à nous rejoindre à l'assemblée générale ou à venir nous en parler à tout moment.

Le comité des Fêtes espère vous compter parmi ses convives lors de ses prochaines manifestations et vous souhaite une bonne et heureuse année 2016.



ADAME DES MARAIS

VENEZ NOUS REJOINDRE !



Vous habitez dans la région et vous souhaitez rejoindre notre équipe dynamique pour partager des moments de convivialité ? Votre énergie ou vos talents seront les bienvenus pour :

- enrichir le programme des animations
- organiser les événements
- participer à la vie de la Maison des Marais et du plan d'eau de l'étang de Sarcelles.

Devenir acteur et adhérer à notre association (10, €/an) c'est aussi bénéficier de tarifs avantageux et avoir la primeur des événements.

Vous êtes une association et vous avez un projet en rapport avec nos valeurs ? Ensemble nous irons plus loin... Faisons un bout de chemin ensemble... Renseignements au 07 81 69 69 73

TARIFS

PEDALOS et MINI-GOLF, BASE DE LOISIRS

20 mns de pédalos : 2-3 pers (5€), 4-5 pers (6€)

Mini-golf : enfants -12 ans (2€), adultes (3€)

VISITE MAISON DES MARAIS

Visites ouvertes les vendredis matins de juillet et août.

Adulte individuel : 3€

Enfant accompagné (8-14 ans) : 2€

Groupe Adulte (à partir de 15 personnes) : 2,50€

Groupe Scolaire : 2€

Gratuit pour les adhérents de l'association

COLLECTIF DES MARAIS

Pour profiter des commandes, il faut adhérer à l'ADAME.

INFORMATIONS PRATIQUES



Maison des Marais

Latitude N 49°10'23" – Longitude W 1°18'38"

Rue à Chardin
50190 MARCHÉSIEUX

Visite les vendredis matins d'été de 10h30 à 12h30

Base de loisirs de l'Etang des Sarcelles

Latitude N 49°10'76" – Longitude W 1°19'96"

50190 SAINT MARTIN D'AUBIGNY

Tous les jours d'été et les dimanches de printemps et d'automne.



RENSEIGNEMENTS

Tél. : 07 81 69 69 73

Mail : adamedesmarais@gmail.com

Facebook page étang des Sarcelles

www.adame-des-marais.fr

L'ADAME DES MARAIS



www.adame-des-marais.fr

Conception et réalisation : ADAME DES MARAIS - photos ADM - impression : CC SARAZ - Toute - Ne pas jeter sur la voie publique

L'ADAME DES MARAIS

Une association éco-citoyenne

L'ADAME des Marais a été créée en 1984 pour animer le territoire des marais dans le respect de l'humain et de la nature. Elle a en charge la gestion et l'animation des la Maison des Marais et du plan d'eau de l'étang des Sarcelles. Elle s'appuie sur les savoir-faire d'autres structures locales.

Préserver la nature

Aimer un territoire c'est l'animer dans un souci constant d'en faire découvrir les richesses. L'association organise tout au long de l'année des jours nature pour faire connaître la faune et la flore locales.



Soutenir des initiatives humaines

À travers la création d'un collectif d'achat bio, l'Adame crée un lien direct entre des producteurs locaux et des consommateurs.

L'association organise également des chantiers participatifs pour transmettre les techniques de rénovation du bâti ancien en terre.



Rêver ensemble

De nombreuses animations sont organisées toute l'année : apéro-concert, soirées théâtre, randonnées vélo, troc plantes, journée de la citrouille, soirées-contées, animation du plan d'eau avec les pédalos et le mini-golf...

LA MAISON DES MARAIS

La Maison des Marais est un musée situé à Marchésieux, sur le territoire du Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin entre Saint-Lô et Périers.



L'architecture de cette belle bâtisse, qui date du XVIII^e siècle, est traditionnelle et typique des maisons des marais : bâtiment en pierre et masse et toit en chaume. Dans ce musée, en cours de réhabilitation, vous pourrez découvrir la vie et le travail d'autrefois, les traditions de ce territoire dont la vie était essentiellement animée et rythmée, au fil des saisons, par les marais. Vous pourrez aussi admirer une boulangerie avec son four dont la construction a été achevée en 1993.

Visite les vendredis matins d'été de 10h30 à 12h30.

LA BASE DE LOISIRS DE L'ÉTANG DES SARCELLES

La base de loisirs offre de nombreuses ressources autour du plan d'eau des Sarcelles : pédalos, mini-golf, parcours de santé, aire de jeux pour les enfants (toboggan, tyrolienne, etc...).

Sous réserve de météo favorable, les pédalos et le mini-golf sont ouverts les dimanches de mai, juin, septembre de 14h30 à 18h30. En juillet-août, ouverture tous les après-midis.

LE COLLECTIF DES MARAIS

Manger sainement

L'ADAME soutient des producteurs locaux qui travaillent dans le respect de l'environnement et de la nature pour fournir aux habitants proches de Périers des produits de qualité.



Comment ça marche ?

Des bénévoles référents gèrent les commandes, les livraisons et les règlements auprès de chacun des producteurs. Les produits commandés de façon hebdomadaire sont livrés tous les vendredis entre 18H et 19H à Périers. (infos sur le site internet).

Une fois par an, l'association vous invite à découvrir la ferme d'un des producteurs du collectif.



LES PRODUCTEURS BIOS

Canards, poulets, produits dérivés - Ferme des becs plats

Cidre, jus de pomme - Le Vauchois

Colis de porc, terrines - Ferme du Moret

Colis de boeuf - EARL du Marais de Beaumont

Confitures, chutney et sirops - Romana's confitures

Glaces - La ferme de Domi et Isa

Légumes et oeufs - Ferme des Claiids

Pain, brioche - Du blé au pain

Produits laitiers - Fermes bios d'Isigny et Ferme de Belle eau

Nouvelle plaquette

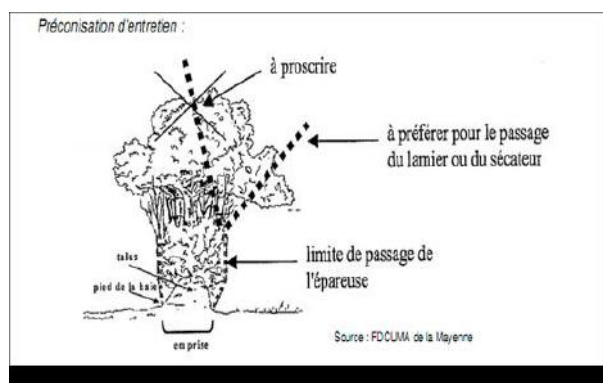
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES NOUVELLES

L'ADEN est une association locale qui rassemble des acteurs locaux, agriculteurs et particuliers et qui agit pour le maintien du bocage et qui travaille pour retrouver une valorisation de la haie à travers, le bois déchiqueté destiné aux chaudières et au paillage. Elle travaille avec des partenaires : le parc, la communauté de communes, le conseil général, haiecobois, le Sympec.

L'ADEN est ouverte à tous, elle a un rôle d'information sur les haies et le bocage qui la conduit à faire des visites et des voyages d'études (à l'été 2014, 23 personnes sont parties 8 jours en Allemagne), des réunions d'information, des projections de films-débats et elle produit, à partir de son activité concrète, des études sur le bois déchiqueté : en 2014, un rapport sur la compétitivité du bois de haies pour le chauffage à été produit à partir des enregistrements faits sur les chantiers de l'ADEN et un rapport sur le bois déchiqueté utilisé pour le paillage des stabulations a été terminé en collaboration avec la chambre d'agriculture et le Parc des marais.

Rappelons que la haie protège, elle augmente la productivité de la prairie protégée des vents et de la pluie, elle transforme les surplus d'eau et de carbone en bois fournissant de l'énergie. Elle protège les animaux au pâturage et maintient la biodiversité, en fournissant des abris à la faune. Elle maintient les paysages du Bocage et participe au filtrage naturel des eaux de ruissellement du bassin versant

La Haie s'entretient et peut retrouver sa productivité, son potentiel économique peut être exploité à nouveau compte tenu de l'évolution des prix des différentes sources d'énergie et dans une perspective de transition énergétique et de valorisation des ressources locales. Rappelons que le conseil général et le Parc aident à la régénération et à la plantation des haies.



Les amateurs de fleurs et de jardins sont invités à venir chercher du paillage sur la plateforme de l'ADEN. :

- A charger en vrac (amener son contenant) : 33 €/m³ ou 28 €/ m³ pour les adhérents (adhésion 5 €)

La plateforme est ouverte tous les 1er mercredis de chaque mois de 10 h à 12 h et sur RDV

Elle est située à La Varde, sur la commune de Marchésieux, route de Tribehou (D 57).

Pour les professionnels

Il est rappelé aux agriculteurs et paysagistes qui font des haies, qu'ils peuvent déposer sur la plateforme de l'ADEN le « petit bois » au lieu de le brûler. Au-delà de 20 m³, un accord peut être trouvé pour l'enlèvement.

Contacts : Hubert OURRY au 0679745323 et François-Marie HEBERT au 0676708844

6. LE BUDGET 2015

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LA HAIGLIERE 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le budget Lotissement La Haiglière 2015 qui se définit comme suit :

INVESTISSEMENT		
DEPENSES		
3555-040	TERRAINS AMENAGES	16752.00
1641	REMB EMPRUNT	2075.00
TOTAL		18827.00
RECETTES		
3555-040	TERRAINS AMENAGES	21612.00
TOTAL		21612.00
001	EXCEDENT 2014	14437.00
TOTAL		36049.00

FONCTIONNEMENT		
DEPENSES		
71355-042	VARIATION STOCK	21612.00
6045	ACHAT ETUDES TERRAIN	1000.00
605	ACHAT MATERIEL	13500.00
658	RELIQUAT CPTÉ TVA	10.00
66111	INTERETS PRÊT	2242.00
608-043	FRAIS TERRAIN	2242.00
TOTAL		40606.00
RECETTES		
7015	VENTE TERRAIN	20000.00
758	PRODUITS DIVERS	10.00
71355-042	VARIATION STOCK	16752.00
796-043	TRANSFERT CHARGES	2242.00
TOTAL		39004.00
002	EXCEDENT FONCTIONNEMENT	1602.00
TOTAL		40606.00

BUDGET SERVICE ASSAINISSEMENT 2015

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le budget 2015 du service assainissement qui se définit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
CPTÉ	LIBELLE	BP 2015
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	17 700.00 €
014	REVERSEMENT AGENCE EAU	2 257.00 €
023	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	.00 €
65	CHARGES DIVERSES GESTION COURANTE	5.00 €
66	CHARGES FINANCIERES	705.00 €
67	SUB EQUIPEMENT EXCEPT	13 331.00 €
68	DOTATION AMORTISSEMENTS	16 690.00 €
	TOTAUX	50 688.00 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
CPTÉ	LIBELLE	BP 2015
70	PRODUITS DES SERVICES	17 400.00 €
74	DOTATION, SUBVENTION, PARTICIPATION	23 310.00 €
75	PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	5.00€
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	9 973.00 €
	TOTAUX	50 688.00 €

SECTION INVESTISSEMENT D E P E N S E S				
CPTE	LIBELLE	RAR 2014	BP 2015	TOTAL
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	.00 €	11 596.00€	11 596.00€
16	REMBOURSEMENT EMPRUNT	.00€	7 046.00€	7 046.00€
20	FRAIS ETUDES	4 630.00€	-4 630.00€	0.00 €
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	.00€	9 345.00€	9 345.00€
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	7 070.00€	-7 070.00€	0.00€
001	DEFICIT INVESTIS REPORTE	.00 €	0.00€	0.00€
TOTAUX		11700.00€	16 287.00€	27 987.00€

SECTION INVESTISSEMENT R E C E T T E S				
CPTE	LIBELLE	RAR 2014	BP 2015	TOTAL
001	SOLDE INVESTISSEMENT REPORTE		2 135.00€	2 135.00€
010	DOTATIONS DIVERSES	- €	9 162.00€	9 162.00€
13	SUBVENTION	404.00€	-404.00€	0.00€
21	VIREMENT SECTION DE FONCT		0.00€	0.00 €
28	AMORTISSEMENT DES IMMOS	.00 €	16 690.00€	16 690.00€
TOTAUX		404.00€	27583.00€	27987.00€

Le Conseil Municipal fixe le montant de la redevance assainissement pour l'année 2015 à 1.70€ HT le m³ d'eaux usées (consommation d'eau fournie par la SAUR).

SUBVENTION EQUILIBRE SERVICE ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal donne son accord pour le versement d'une subvention au service assainissement afin d'équilibrer la section de fonctionnement pour l'année 2015.

Son montant sera déterminé selon la différence entre le total des dépenses et les différentes recettes perçues.

BUDGET COMMUNE 2015

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget 2015 qui se définit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES		
CPTE	LIBELLE	BP 2015
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	165 140.00 €
12	CHARGES DE PERSONNEL	186 166.00 €
14	ATTENUATIONS DE PRODUITS	19 809.00 €
22	DEPENSES IMPREVUS FONCTIONNEMENT	31371.00 €
23	VIREMENT SECTION INVESTISSEMENT	110 552.00 €
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	101 677.00 €
66	CHARGES FINANCIERES	24 100.00 €
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 128.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES		642 943.00 €
6811	DOT AMORTISSEMENT IMMO	3 413.00 €
TOTAL DEPENSES ORDRE		3 41300 €
TOTAL GENERAL DEPENSES FONCTIONNEMENT		646 356.00 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES		
COMPTE	LIBELLE	BP 2015
013	ATTENUATION DE CHARGES	731.00 €
70	PRODUITS DES SERVICES	3 450.00 €
73	IMPOTS ET TAXES	257 094.00 €
74	DOTATION, SUBVENTION, PARTICIPATION	209 126.00 €
75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	74 800.00 €
76	PRODUITS FINANCIERS	10.00 €
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 550.00 €
TOTAL RECETTES REELLES		546 761.00 €
72	TRAVAUX EN REGIE	25 000.00 €
TOTAL RECETTES ORDRE		25 000.00 €
TOTAL GENERAL RECETTES FONCTIONNEMENT		571 761.00 €
002	EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	74 595.00 €
TOTAL		646 356.00 €

SECTION DE INVESTISSEMENT - DEPENSES				
CPTE	LIBELLE	RAR 2014	BP 2015	TOTAL
020	DEPENSES IMPREVUES		1 000.00 €	1 000.00 €
16	REMBOURSEMENT EMPRUNT	.00 €	66 102.00 €	66 102.00 €
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 389.00 €	-5 645.00 €	21 289.00 €
21	IMMOBILISATION CORPORELLES	256.00 €	57 262.00 €	57 518.00 €
23	IMMOBILISATION EN COURS	36 655.00 €	106 964.00 €	146 619.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES		50 300.00 €	226 683.00 €	275 983.00 €
TOTAL DEPENSES ORDRE		0.00 €	25 000.00 €	25 000.00 €
TOTAL DEPENSES REELLES ET ORDRE		50 300.00 €	251 683.00 €	300 983.00 €
001	SOLDE D'EXECUTION		181 282.00 €	181 282.00 €
TOTAL CUMULE		50 300.00 €	432 965.00 €	482 265.00 €

OPERA TION	LIBELLE	RAR 2014	BP 2015	TOTAL
41	MATERIEL ET MOBILIER DIVERS	256.00 €	7 262.00 €	7 518.00 €
55	AMENAGEMENT BOURG	6 244.00 €	0.00 €	6 244.00 €
60	ECOLE	31 966.00 €	0.00 €	31 966.00 €
61	RESEAU ECLAIRAGE PUBLIC	3 357.00 €	0.00 €	3 357.00 €
64	ACHAT LOGICIEL		1 500.00 €	1 500.00 €
65	TRAVAUX BATIMENTS DIVERS	3 721.00 €	0.00 €	3 721.00 €
78	TRAVAUX EGLISE	4 756.00 €	4 294.00 €	9 050.00 €
80	VOIRIE	0.00 €	23 525.00 €	23 525.00 €
87	TRAVAUX MAIRIE		10 000.00 €	10 000.00 €
101	TERRAIN MULTISPORTS		62 000.00 €	62 000.00 €
102	MAISON 3 RUE DE LA MINOSTRANDE		50 000.00 €	50 000.00 €
TOTAUX		50 300.00 €	158 581.00 €	208 881.00 €

SECTION INVESTISSEMENT - RECETTES				
COTE	LIBELLE	RAR 2014	BP 2015	TOTAL
10	DOTATION DIVERSES	.00 €	122 165.00 €	122 165.00 €
13	SUBVENTION D'INVESTISSEMENT	57 879.00 €	31 596.00 €	89 475.00 €
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	73 356.00 €	81 104.00 €	154 460.00 €
TOTAL RECETTES REELLES		131 235.00 €	234 865.00 €	366 100.00 €
021	VIREMENT SECTION FONC	.00 €	110 552.00 €	110 552.00 €
024	PRODUIT CESSIONS		2 000.00 €	2 000.00 €
040 - 041		0.00 €	3 413.00 €	3 413.00 €
TOTAL RECETTES ORDRE		0.00 €	116 165.00 €	116 165.00 €
TOTAL RECETTES REELLES ET ORDRE		131 235.00 €	351 030.00 €	482 265.00 €

INVESTISSEMENT OPERATIONS RECETTES				
OPERATION	LIBELLE	RAR 2014	BP 2015	TOTAL
1641	EMPRUNTS	73 356.00 €	79 104.00 €	152 460.00 €
60	TRAVAUX ECOLE	57 879.00 €	-10 000.00 €	47 879.00 €
80	TRAVAUX DE VOIRIE	0.00 €	8 700.00 €	8 700.00 €
101	TERRAIN MULTISPORTS	0.00 €	32 896.00 €	32 896.00 €
TOTAUX		131 235.00 €	110 700.00 €	241 935.00 €

Les taux d'imposition communaux ont été maintenus au budget prévisionnel 2015 aux mêmes taux que les années précédentes soient :

- ↳ Taxe habitation 13.46 %
- ↳ Taxe foncière non bâti 15.19 %
- ↳ Taxe foncière bâti 39.59 %
- ↳ Taxe professionnelle 15.72 %

7. LES TRAVAUX ET EVENEMENTS 2015

Répartitions des heures de nos employés communaux :

Activités	Horaires
Assainissement (entretien station bourg)	110h
Assainissement (entretien station des Boscqs)	169h
Chaufferie	14h
Entretien, terrain de sport	135h
Travaux entretien des routes et chemins	665h
Association	64h
Entretien matériel communal	264h
Entretien des écoles	118h
Divers Travaux (tontes, entretien massifs, cimetière, aménagement écoles et logements, containers ...)	2435h
Plan d'eau des Sarcelles	396h

Plusieurs chantiers importants ont été menés cette année :

↳ En janvier et février la 2^{ème} classe de l'école de filles a été entièrement refaite par les employés communaux, à la grande satisfaction de la maîtresse... et des bambins.

↳ Les 2 logements communaux situés au-dessus des écoles ont reçu des fenêtres neuves dans le cadre de l'isolation de l'école. Les encadrements de fenêtres ont été revus et l'isolation des combles a été faite avec de la laine de roche soufflée. Daniel a refait l'installation électrique, les salles de bain et les cuisines ont également été rénovées. Il n'y avait pas eu de travaux depuis la Reconstruction du début des années 50.



école des garçons en 1932



la vieille école des filles vue de la minostrande en 1913

↳ La mise en accessibilité des classes rénovées a empiété sur la cour. Le bac à sable a été remis en état. Nous en avons profité pour réaménager l'entrée par la petite barrière en élargissant la partie bitumée, en refaisant la pelouse et les plantations. L'espace devant le mémorial Wallace Rock avait été conçu pour les piétons. Les voitures qui livrent les repas aux cantines de Saint Martin et de Feugères l'utilisent et les dalles avaient bougé. L'entreprise Laisney l'a donc revêtu d'un enrobé.

↳ Il n'y avait, depuis la Reconstruction, qu'un seul compteur pour l'école, la mairie et les logements. Daniel a remis l'installation conforme en séparant les installations et en posant de nouveaux compteurs, ce qui nous a obligé à couper la rue du Port temporairement.

↳ L'isolation des bâtiments côté rue du Port nous avait obligés à déplacer les hortensias. Au printemps les employés communaux ont aménagé de nouveaux massifs et de nouveaux arbres ont été plantés pour remplacer les vieux bouleaux qui avaient été abattus.

↳ Arnaud a de grandes compétences pour l'entretien du matériel. L'hiver dernier il a donc refait entièrement les freins, le cylindre-bloc et l'intérieur du Berlingot. Il a également entièrement révisé la grosse tondeuse en changeant les pièces usagées.

↳ Comme tous les ans des routes ont connu des travaux. L'ent. Lemenant du Mesnil-Vigot a fait du curage. Ainsi plus de 3600 mètres ont été refaits entre le Douit et la Couillarderie, en passant par les Noires Terres et le Dut au Louet. Arnaud et Kévin sont intervenus sur des tronçons plus courts au Chêne Brûlé, à la Renauderie. Plusieurs ponts et têtes de ponts ont permis aux agriculteurs de travailler dans de meilleures conditions. Une nouvelle tranche de goudronnage a été effectuée au Haut Bosq (la route est mitoyenne avec Saint Martin), au Douit (après busage d'une partie) et aux Sablons. Deux virages de la Minostrande ont été sécurisés avec pose de bordure et de caniveau. A Rochand la pose d'hydrotube et la confection d'une purge n'ont pas permis de régler le problème de sources affleurantes. Arnaud a effectué des grattages de chemins aux Pérelles et aux Blots. Les particuliers n'ont pas le droit de faire ces travaux, les chemins sont propriété communale.

↳ Avant la dissolution du syndicat d'électrification nous avons pu obtenir, grâce à Denis Leroy, vice-président dudit syndicat, des candélabres et des potences. Daniel a installé les lampadaires de la cité du Petit Jardin et la Sarlec a posé 3 potences supplémentaires dans la Minostrande.

GRAND CALVAIRE

Il a été érigé en 1878 par l'abbé Viard, curé de Marchésieux de 1876 à 1799 (dont la croix est encore dans le cimetière avec celle de sa mère). L'abbé Coubrun était alors son vicaire (de 1875 à 1880). Réalisé par V. Hernot, sculpteur à Lannion, il fut installé sur le terrain de Julie-Victoire POUILLAIN, née en 1827 et décédée en 1893. Il fut sans doute installé lors d'une mission. Le socle porte la mention : *O crux ave spes unica*. Sur le fût s'enroule l'inscription suivante : *O vos omnes qui transitis per viam, attendite et videte. Si est dolor sicut dolor meus*. Le calvaire paroissial se trouvait donc sur un terrain privé.

Par testament du 5 juin 1891 le terrain fut légué à Caroline POUILLAIN, sa filleule, à condition qu'elle « ne pourra toucher à l'emplacement du calvaire, ni elle ni ses héritiers... ». Son entretien laissait à désirer dans les années 30 car en 1937 le site fut remis en état : débroussaillage, nouveaux parterres, allées dégagées, plantations, peinture des grilles...

C'est au cours de l'hiver 1983-84 que la croix est tombée. L'abbé Marcel DUPONT, avec la générosité des Marchuais, fit poser une nouvelle croix, plus simple. Les morceaux de l'ancienne, avec le Christ, sont dans un coin de l'esplanade.

Louis ANGER assure depuis des années l'entretien du site, qu'il en soit remercié. Devenu propriétaire des terrains de sa grand-mère il était propriétaire du terrain du grand calvaire. Il a décidé d'en faire don à la commune, ce que le conseil municipal a accepté. Par acte notarié, et après bornage, notre patrimoine communal s'est agrandi de 300 m². Nous l'avons assuré. Une plaque sera apposée à l'entrée du site pour que les Marchuais gardent la mémoire de cette donation (nous avons fait de même lors du cinquantenaire de la Chapelle d'Orgueil, érigée sur un terrain privé, celui de la famille De la Loyère qui en fit don aux habitants).



le calvaire en 1906



Traduction de l'inscription du socle :

« O croix, unique espérance »

Sur le fût :

« O vous qui passez par ce chemin,
regardez et voyez s'il est une douleur semblable
à celle que j'endure »

REPRISES DE CONCESSIONS DANS LE CIMETIERE

Dans notre commune des familles ont disparu et les tombes qu'elles avaient sont laissées à l'abandon, parfois depuis des décennies, certaines croix peuvent même s'avérer dangereuses. Dans la réunion du 1er juillet il a été décidé d'engager une procédure de reprise de ces concessions abandonnées. La procédure s'étend sur 3 années. La commission cimetière va faire l'inspection des sépultures concernées. Un procès-verbal va être dressé, affiché en mairie et au cimetière pendant un mois (avec copie adressée à la préfecture et à la sous-préfecture). Une recherche des familles ou des chargés d'entretien sera menée parallèlement.

Dans trois ans plus une nouvelle inspection sera faite et un nouveau procès-verbal sera dressé. Le conseil municipal pourra alors délibérer sur la reprise des concessions abandonnées et les réattribuer.

Un logiciel a également été acquis (1 000 €) afin de mieux gérer les places du cimetière.

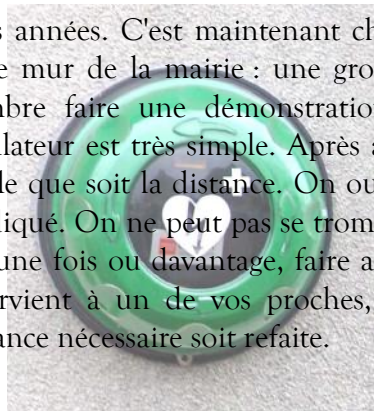
En 2015, nous avons installé 4 cavurnes afin de recueillir les urnes des personnes crématisées. Elles se situent près de l'allée de la boulangerie et les familles peuvent les personnaliser avec une plaque de granite.



Tombe à l'abandon

ACQUISITION D'UN DEFIBRILLATEUR

Nous en parlions depuis des années. C'est maintenant chose faite. A l'initiative de Roland nous avons installé un défibrillateur sur le mur de la mairie : une grosse boîte ronde verte. L'entreprise Mefran est venue le vendredi 27 novembre faire une démonstration aux employés, responsables d'associations, conseillers... Utiliser le défibrillateur est très simple. Après avoir appelé les secours (le 15), on emmène la sacoche auprès du blessé, quelle que soit la distance. On ouvre la sacoche, on place les 2 électrodes sur la poitrine du malade comme indiqué. On ne peut pas se tromper. C'est la machine qui décide de la suite des opérations : choquer ou non, une fois ou davantage, faire autre chose... Plus on réagit rapidement, mieux c'est. Alors si un accident survient à un de vos proches, n'hésitez pas, mais signalez-le à la mairie, à posteriori, afin que la maintenance nécessaire soit refaite.



ACQUISITION MAISON EUSTACHE

La sécurité de la salle des fêtes a toujours été problématique. Lors de locations et de soirées des enfants courent, jouent devant la salle, traversent la route de la Minostrande sans se soucier des voitures qui y circulent. Nous avons fait une proposition aux enfants d'Andrée pour acquérir la moitié du jardin. Ils avaient refusé, préférant vendre l'ensemble des biens. Le conseil municipal a donc décidé de faire une offre à 50 000 € frais de notaire compris. Elle a été acceptée par les héritiers.

Depuis le 19 août 2015 nous sommes donc propriétaires de la maison d'habitation, des $\frac{3}{4}$ du jardin, d'une partie des communs en face et de l'espace près de l'entrée du stade.

Un architecte vient d'être retenu pour la mise aux normes de l'accessibilité de la salle des fêtes en empiétant sur le jardin. Il va également étudier les travaux à faire dans la maison. L'extension du réseau de chauffage à la salle des fêtes permettra de desservir la maison.



ACQUISITION D'UN MICRO-TRACTEUR

Les espaces à tondre sont de plus en plus importants et mobilisent donc beaucoup de temps des employés. Afin de diminuer ce temps et d'en libérer pour d'autres travaux, le conseil municipal a décidé, dans sa réunion de septembre d'acquérir un micro-tracteur d'occasion. Outre le fait qu'il va préserver le gros, cet engin ne nécessite pas le ramassage de la tonte, elle reste au sol de façon uniforme. Son coût est de 2800 €. Le plateau de tonte vaut 2000 € HT.



AIRE DE CO-VOITURAGE

Il y a maintenant plus 2 ans que le conseil général nous a saisis pour installer une aire de co-voiturage. Le conseil municipal avait, à la majorité, délibéré favorablement.

Nous avons accepté de céder l'espace nécessaire au carrefour de la route de Feugères.

C'est seulement ces derniers mois que le Conseil Départemental a entrepris les travaux. L'aire de la Porte du Boscq est maintenant réalisée.

Nous avons choisi ce nom car autrefois il y avait une barrière (chez René et Marina) pour empêcher les bêtes qui étaient mises à pâturer dans les Boscqs, après la marque, d'aller divaguer sur les routes. A cette époque les Boscqs n'étaient pas partagés et enclos.

Cette aire est destinée aux habitants de Marchésieux, Saint Martin et Feugères qui quotidiennement empruntent la route Périers-Saint-Lô et qui veulent faire des économies d'énergie... et de fatigue. Le car de Saint-Lô y dépose également les étudiants ou autres passagers.



NOUVEL ESPACE CONTAINERS

Après avoir été le long de la Minostrande, les conteneurs avaient été déplacés, il y a une dizaine d'années, entre le stade et le terrain de tennis. Parfois ils débordent, souvent il y a des incivilités et des papiers ou des plastiques se retrouvent sur le stade ou chez les voisins. Ce sont parfois des centaines de détritrus que les employés communaux doivent ramasser. Fin novembre une nouvelle dalle a donc été coulée derrière la haie du tennis. Un rang d'agloos a été posé avant d'installer les poteaux et le grillage. Plus rien ne devrait voler sur le stade. Laissez l'endroit propre et ne laissez rien au pied des containers. Une caméra vous surveille.



LE TERRAIN MULTISPORT

Dans les années 70, la commune a réalisé un stade de foot-ball, un terrain annexe et un plateau sportif équipé de buts de hand, panneaux de basket et de volley, agrès de gymnastique et une piste de 100 m, le long du stade.

Au fil des années le plateau (1032 m²) et ses équipements ont vieilli, la piste est devenue parking ou entrepôt.

En 1997, pour répondre aux besoins de la population, et avec l'accord de l'Inspection Académique, une partie du plateau a été transformée en un vrai cours de tennis.

Aujourd'hui le revêtement s'effrite et les besoins ont évolué. C'est pourquoi, dans sa réunion du 14 janvier 2015, la municipalité a décidé de rénover l'équipement pour le transformer en un terrain multisports et apporter ainsi un service supplémentaire à nos habitants.



La transformation du terrain de tennis (648 m²) en terrain multisports, avec gazon synthétique et lignages en incrustation et la pose de poteaux multisports permettra la pratique du tennis, du hand, du badminton, du basket, du foot...

Les divers aménagements annexes (terrain de boules, table de ping-pong, jeux, bancs et tables, éclairage) permettront l'accueil et le plaisir pour tous.

Au budget primitif 2015, 70 000 € ont été prévus à cet effet. Une subvention de l'Etat, au titre de la D.E.T.R., d'un montant de 18 016 € nous a été accordée. Dans le cadre du Contrat de Territoire avec le Département, 14 788 € sont attendus. Un dossier avec la F.F.Foot-ball a été préparé dans le cadre de l'Euro 2016 (30 000 €) mais nous n'avons pas donné suite car il fallait couvrir le court d'un filet et réserver l'usage au foot-ball.

Dès que nous aurons l'assurance de la subvention départementale, les travaux vont pouvoir commencer. Nous en profitons pour revoir les écoulements, la voirie, le stationnement, la circulation douce entre la Cité des Pommiers et le bourg, et l'accessibilité handicap.

LA SABLIERE

En 2013, la Sablière de Millières nous a rendu les 14 hectares qu'elle exploitait. Notre propriété (ancien parc à lièvres) est entourée d'un haut merlon et comprend quelques hectares de terre exploitable, un plan d'eau de plus de 3 hectares, et de larges espaces où la végétation naturelle reprend ses droits (bruyères, ajoncs, saules...).



Dans un premier temps, le conseil avait décidé de vendre le site et d'investir le produit de la vente dans le patrimoine. Nous avons reçu plusieurs candidats à l'acquisition et décidé que la vente ne se ferait pas à moins de 65 000 €. Dans sa réunion de novembre, le conseil a décidé de suspendre la vente et de mettre en œuvre une étude d'aménagement du site axée sur la santé, le sport et l'environnement, dans la continuité de l'Etang des Sarcelles. Un groupe de travail a été constitué, en lien avec le Parc des Marais et Sèves-Taute.

LA HAIGLIERE

MARCHESIEUX
LOTISSEMENT *La Haiglière*

Il reste encore des lots

à 500m.
20€ le m² H.T.
avec assainissement collectif

de 600 à 900 m²

Renseignements: **Mairie**
marchesieux2@orange.fr **Tél. 02 33 46 70 18**

N'hésitez pas à contacter la Mairie pour tout renseignement

VOLS ET VANDALISME CONTINUENT

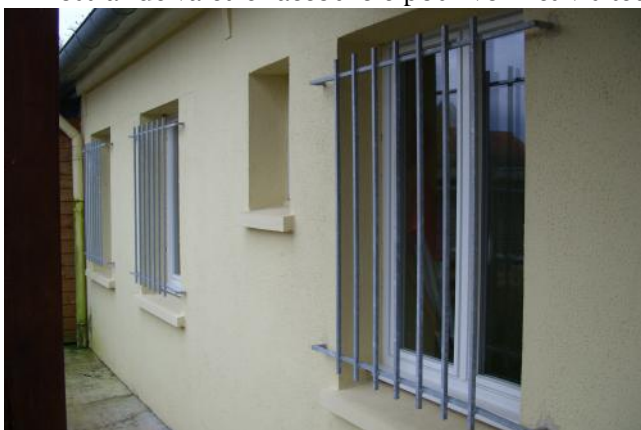
Terminons par le plus désagréable.....

L'année passée nous avons déjà déploré ces faits. Ils se sont poursuivis en 2015.

- ↳ Au chantier communal, route de Remilly, nous avons suivi les préconisations de notre assureur Groupama : du treillis métallique sous la toiture, des barreaux intérieurs à la fenêtre, 2 portes électriques, les 2 portes métalliques avaient été renforcées d'une tôle intérieure et Arnaud avait sécurisé le pied avec de la ferraille d'un centimètre d'épaisseur. Cela n'a pas empêché les voleurs de s'introduire en février après avoir meulé la ferraille. Ils ont fait main basse sur du fuel (454 litres, Arnaud venait d'installer une citerne et un compteur neufs !), tout un lot d'outillage neuf (2700 €), une tronçonneuse, une débroussailleuse, un taille-haie. Suite à ce nouveau vol, nous avons installé 3 caméras avec un système de vidéo-surveillance (coût 400 €, abonnement : 55 €/mois).



- ↳ Au stade, suite au vol de l'année passée, nous avons mis des grilles aux fenêtres de l'arrière. Voyant qu'ils ne pouvaient passer par là, mais en détériorant la porte du sas, les voleurs ont de nouveau sévi en août. Ils ont enfoncé la porte du club-house, pourtant équipée d'une fermeture 3 points, fracturé les portes intérieures avant de partir avec ce qu'ils pouvaient emmener. Nous avons sécurisé le rideau du bar avec des renforts métalliques et une porte blindée a été installée au club-house. Un détecteur de présence a été installé et la haie de lauriers de la Minostrande va être raccourcie pour voir les visiteurs éventuels.



- ↳ A la mi-février Familles Rurales organise la journée crêpes pour aider au financement du séjour des jeunes en été à l'étranger. Quand les organisateurs sont arrivés, très tôt, le samedi 14 une porte avait été fracturée et des denrées avaient été volées.
- ↳ En juillet, rue du Port, c'est un lampadaire qui a été vandalisé : en secouant violemment le pied, le globe et l'ampoule ont été brisés.

L' ÉCOLE D' AÔTFEIS

D'autchuns ou d'autcheunes vont trouver qu'ch'est honteux d'préchi d'école en patouais, alors qu'à « *l'école on se doit de parler en français, un français sans faute et qui respecte la syntaxe* ». Cha m'feit ryin y peuvent rogatouner coume cha yeus chante, no peut causer patouais et respecter le français et l'école de la République.

L'école des gars a été bâtie vers 1850, d'ave des soucis d'a contre l'architecte. Celle des filles qui s'trouvait à la carre de l'actuelle plèche de la mairie était aco pus vûle. Deux bounnes sœurs y faisaient l'école et en 1856 o z'avaient 105 petiotes à s'otchupper.

Jusqu'y a eune chinquantaine d'années touos les gamins d'Marchus ne v'aient pé aux écoles du bourg. Les ceusses d' Haôt d'Marchus (Rohard, les Douceries, la B'zarderie....) allaient à l'école de San Sébastian, en suivant les qu'minets et en passant la Taute sus eune passerelle ou à gué. Quand l'vaôcre était monté l'père L'riche attelait la j'ment sus l' banniau et y véhitchulait à pyid sec de l'aut'côté d'la rivyire ses qu'nales et les aôt' petiots : les Peisson, Pacary, Tapin, Banse, Leforestier, Anne, Charline... Ch'est les gens de touos nos gamins qui payitent et étendent du caillou pour empierrier d'l'aut' côté d'la passerelle. Quand l'maire de San Sébastian réclamyit des frais d'école nous lyi fournit des bancelles et nout' maire, Charlemagne, m'nachyit d'bâtir eune école au Pont d'Aune.

Byaucoup d'gamins v'naient à l'école à pyid, nus pyids dans yeus chabots ou d'avé des galoches. Les routes n'étaient pé goudronnées coume à c't'heur. Des coups l'hivé y fallait monter sus l'haôt d'la haie et passer dans les cllos pour ne pé en prendre p'lein dans les bouillons.

Dans les maisounées y avait souvoent byaucoup de p'tiots. Les plus p'tiots finissaient d'user les hardes des plus grands. Eun couop la tchulotte était trop grande, eun aut' couop la qu'minse était trop p'tiote, no faisait coume no pouvait, sans faire de manyires.

Les gamins allaient rarement à l'école touot seuls. Les plus éloignys prenaient en passant ceux qu'étaient sus l'quemin. Mais l'matin no traînait pas car fallait arriver à l'heure, sinon no risquait de s'faire tirer l'oreille. Y fallait y être en rang quand la clloque sonnait car y avait l'inspection de la propreté des mains avant d'renter dans la classe .

La journée démarrait terjous d'la même manyire, la leçon de morale. Eune phrase était écrite au tableau d'ave la craie blanche, l' maît' en préchait et après y fallait l'écrire sus l'cahier, à l'encre violette que j'allions pêchyr dans l'encrier du coin de la table. Eun gros pâté, eune taque et ch'était eun couop d'badgnette qui vouos arriver sus l'haôt d'la tête. No apprenait à compter d'ave des butquettes en bois que j'mettions en patqutes d'dix, dix patquets faisaient la chentaine.

Pour mougyir l'midi d'autchuns faisaient recaôffer yeus bissa tcheu eune counnaissanche ou dans eun bistrot. Y avait itou la cantine à Modeste, Denise ou Estelle mais touot l'monde ne pouvait pé payir. Y en avait qui restaient souos l'préau. Eune dorée d'pain d'6 livres d'ave eune pierre de chucre ou du saindoux était l'menu. Heureusement y avait la bouteille de bère que no z'avait amené. Ch'était du p'tit bère baptisé, eun fétu d'foin ou d'palle mins avant d'enfoncer l'bouchon évitait qu'o n'débouche dans l'pupit' de la table et qu'no seit puni au sei ou byin coueffi du bounet d'âne.

Au sei, souvoent no traînait avant qu'd'renter tcheu sei. Au renouvé no ramassait des primenoles que no zoffrait aux filles en attendant d'effeuillyir les maguerites. Si y avait eun nid d'mêles ou d'mouéneau à dénichyr, les plus hardis montaient aux z'abres. D'avé les élingues no visait eun oisé ou byin eun jatquet. A l'aryire no r'happerait tchiques poumes à couté tumbées sus la berme. Des couops j'montions sus l'haôt d'la haie pour en choper dans l'cllos. Quand y avait d'la neige byin seur y avait des bagarres à couop d'boules et d'la neige minse dans l'co des filles, c'qui les faisait affoler.

A c't'heu tout cha a disparu. No z'amène les gamins en auto jusqu'à la barrière de la cour. Y z'ont l'téléphone portable, la télé dans la chambre, les jeux électroniques, l'ordinateur ou la tablette. Mais y savent plus compter sans yeus machine, y savent pus r'counnaît' eun rouoge-fale d'ave eun sansounet ou eun guai. Yeus d'mandez pé d'faire eun canne-pétouze, ils séront pé trouver la branque de seu pour la faire. L'école a changyi. Cha ch'est byin vrai aurait dit la Mère Denis.

Du Haôt d'l'Amont Mallas.



Gérard TAPIN et le Conseil Municipal

vous souhaitent d'excellentes fêtes de fin d'année

Et

vous convient aux vœux du Maire le 8 janvier 2016.

